

#4

janvier • septembre 2022

- 3 • Dans l'actualité
- 5 • Services à la population
- 6 • Le projet de territoire**
- 8 • Zoom sur... l'environnement
- 11 • Territoire
- 12 • Tourisme

# LE XV

## DES LÉGENDES

Le magazine de la communauté de communes

### LE PCAET

Adoption du plan climat air énergie du territoire *p. 10*



Communauté Lesneven  
Côte des Légendes  
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù



Bien que cette année 2021 ait de nouveau été marquée par l'épidémie de coronavirus, elle n'a pas empêché la réalisation et la concrétisation de nouveaux projets pour le territoire. En effet, l'année s'est clôturée par la validation des feuilles de route de deux grands "travaux" de la mandature; le projet de territoire et le plan climat air énergie territorial. Charge à nous élus, agents, entreprises et particuliers de travailler de concert pour les faire vivre.

## LE PROJET DE TERRITOIRE

Lors de la mise en place de la nouvelle mandature, dans un contexte particulier, il nous a fallu travailler sur le projet de territoire (2020-2026). La construction de ce document est issue d'une démarche collaborative entre élus, avec l'appui des services communautaires. Il est défini comme un projet déterminant les orientations du territoire, dans les domaines du développement économique, de la cohésion sociale, de l'aménagement et de l'urbanisme, du transport et du logement, de la politique de l'environnement et de la gestion des ressources.

Ce projet doit être cohérent avec les réalités locales et permettre une dynamique partagée entre les communes du territoire. Nous nous fixons un cadre et un cap partagés.

Au travers de quatre valeurs fédératrices, **proximité, solidarité, attractivité et durabilité**, la question de « l'aller-vers » s'affirme comme fil conducteur du projet de territoire de la CLCL. Cet enjeu transversal soulève des questions relatives à l'animation du territoire et à la manière dont il faut faire le lien entre les acteurs publics et privés. La communication et la

gouvernance sont des thématiques fortes et constituent des axes de travail prioritaires. La question de l'accès aux services publics soulève la question de la mobilité, qui dépasse la seule notion de transport et implique un travail transversal. Nous souhaitons également devenir un moteur des transitions d'avenir, en s'appuyant notamment sur la mise en œuvre du plan dédié : le PCAET.

## LE PCAET

Outil de diagnostic et de planification pour une durée de 6 ans, le PCAET (plan climat air énergie territorial) permet la déclinaison locale des objectifs nationaux de lutte contre le changement climatique. Véritable feuille de route du territoire pour agir collectivement et réussir ensemble la transition écologique et énergétique, c'est un document stratégique et opérationnel, qui vise à lutter contre le réchauffement climatique et/ou à s'y adapter et à préserver la qualité de l'air.

Tout comme le projet de territoire, c'est un élément important du projet politique de la collectivité. Il conduit les élus à se questionner et à s'engager pour l'avenir de leur territoire. Au regard de ce dernier, la réflexion a été portée sur différents axes stratégiques : habitat, transport, agriculture, énergies...

En termes de réduction des consommations d'énergie, les actions décidées sont particulièrement centrées autour de l'habitat, premier poste de dépense énergétique du territoire et émetteur de 16% des émissions de gaz à effet de serre. Les principales actions concernent la mise en place de travaux de rénovation, avec un rôle d'exemplarité endossé par la collectivité.

Ensuite, le transport de personnes s'est imposé comme un autre secteur à prioriser. Les transports sont à l'origine de 22% des consommations d'énergie sur le territoire. 87% des actifs utilisent leur voiture personnelle et seulement 2% des trajets concernent les transports en commun. La volonté est de trouver des alternatives à l'autosolisme et agir pour la décarbonisation des transports en poursuivant un travail de fonds lié à l'urbanisme pour repenser plus globalement les besoins en déplacement à travers la promotion des centralités notamment.

S'il est responsable de la moitié des émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire, le secteur agricole ne demeure pas moins un secteur économique très important. Il convient donc de travailler avec les différents acteurs du secteur pour trouver des solutions moins émettrices. A ce sujet des ateliers ont été menés, et une volonté de partenariat avec les entreprises et agriculteurs en est ressortie.

Enfin, la production d'énergies renouvelables, est notamment portée par la réflexion autour de trois filières : le solaire, l'éolien et la méthanisation.

La validation de ces deux projets en 2021, permettra de débiter cette nouvelle année par la concrétisation et la mise en place de nouveaux engagements répondant aux besoins du territoire tout en respectant les engagements climatiques nationaux et locaux. Des actions ont d'ores et déjà débuté comme la plateforme de rénovation de l'habitat et le renouvellement du G4DEC.

Ce nouveau numéro du XV des légendes est l'occasion de vous adresser à toutes et tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, quelle vous apporte la santé, des moments de petits et grands bonheurs, quelle soit remplie de projets personnels et professionnels et qu'elle soit synonyme d'entraide et de solidarité. Bonne année !

Claudie Balcon  
Présidente

# DANS L'ACTUALITÉ

## La CLCL en brève



### CLCL

#### Portes ouvertes

La réfection de l'hôtel communautaire a été finalisée en 2021. Dans le cadre du projet de territoire de la CLCL qui s'articule autour de la notion de « l'aller vers », la communauté de communes organisera des portes ouvertes (sous réserve des conditions sanitaires en vigueur). Elles seront l'occasion pour les habitants et entreprises du territoire de découvrir les actions communautaires et de connaître les différents services et agents sur leurs rôles.

### Environnement

#### Passage en régie de Délégation de Service Public

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le service eau et assainissement communautaire a repris en régie les communes de Plouider, Goulven et Plounéour-Brignogan-Plages. Le service est maintenant votre unique interlocuteur pour l'assainissement individuel et collectif et l'eau potable.



#### Eau et assainissement

Plusieurs extensions de réseaux d'assainissement ont été réalisées sur les communes de Guissény, Kerlouan, et Goulven permettant ainsi à plusieurs centaines d'usagers de bénéficier des services d'un assainissement collectif. A plusieurs endroits, du fait de la qualité du sol, les mises aux normes des assainissements individuels étaient techniquement complexes. Une solution est donc apportée à de nombreux assainissements individuels non conformes parfois présentant des rejets. Pour améliorer la qualité de nos eaux, nos systèmes d'assainissement doivent être conformes. La réglementation permet maintenant d'inciter financièrement les usagers concernés à réaliser les mises en conformité des assainissements non collectifs qui feront l'objet d'un suivi particulier en 2022.



#### Un camion climat déclit

Financé par six communautés de communes du Pays de Brest, dans le cadre de l'appel à projet « Mobiliser les Bretonnes et les Bretons pour les transitions » soutenu par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et la Région Bretagne, le camion va à la rencontre des habitants. À son bord deux salariés d'Energie, se chargent de conseiller sur la rénovation énergétique dans l'habitat et de questionner les habitants sur la transition énergétique. Deux haltes ont déjà eu lieu sur le territoire, en juin 2021 sur les marchés de Lesneven et Kerlouan et en novembre 2021 à l'épicerie solidaire Ti ar Skour.

### Taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la Protection des Inondations)

Le territoire étant sensible aux aléas climatiques, des études ont démarré sur ses ouvrages (digues du Curnic, Kerlouan, Rousseau à Goulven) et sur son trait de côte. Elles montrent la nécessité d'entretenir les ouvrages, de réaliser des travaux à court, moyen et long terme. Les élus communautaires ont donc décidé la mise en place d'une taxe dédiée en 2022 afin de financer ces dépenses nouvelles sans grever le budget existant. Le service GEMAPI mène des actions pour, maîtriser le risque d'inondation, améliorer la continuité écologique des cours d'eau...

### Economie

#### 3<sup>e</sup> Fête de l'économie locale



La 3<sup>e</sup> fête de l'économie locale se déroulera le dimanche 25 septembre 2022. Cet événement est l'occasion pour les artisans, commerçants, agriculteurs, professionnels du tourisme, des métiers de bouche du territoire de faire découvrir leurs produits et savoir-faire locaux au grand public. Il leur permet également de renforcer leur réseau en rencontrant de nouveaux partenaires économiques et en échangeant avec les autres exposants.

#### Trophée, "ma ville, mon artisan"

Notre territoire a remporté le trophée « ma ville mon artisan » dans la catégorie « Innovation et transformation digitale », prix coup de cœur. Le jury national a tenu à féliciter la dynamique collective autour de la mise en place du site marchand « Vitrines des légendes » (+ d'infos p.11).

### Aménagement

#### Phase finale du PLUI-H - Exposition sur le PADD

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat entre dans la phase finale de son élaboration avec la réalisation de la partie réglementaire (règlements graphiques et écrits). L'objectif : arrêter le projet de PLUI-H pour le milieu d'année 2022. Différentes réunions publiques présentant ce PLUI-H se tiendront avant l'arrêt du projet.

Afin de valoriser la synthèse du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), une exposition itinérante présentant les grandes orientations en matière d'aménagement tourne actuellement au sein des communes du territoire. Elle se déplace de communes en communes tous les 15 jours. (Planning de l'exposition et panneaux visibles sur [www.clclbzh](http://www.clclbzh) - Rubrique Habitat/PLUIH)

#### Dématérialisation des actes d'urbanisme

Dans un souci de simplification et de modernisation des démarches, la dématérialisation des actes d'urbanisme est effective partout en France depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Pour toute démarche, un guichet unique est disponible depuis le site internet de la CLCL rubrique habitat. Les demandes de permis de construire et autres autorisations d'urbanisme sont à déposer sur la plateforme numérique.

# Attention travaux !



## Ils se sont achevés en 2021 :

### La première phase des travaux de Meneham



Avec plus de 120 000 visiteurs annuels, il devenait urgent de restructurer l'accès au site. L'objectif est double, faire face à un nombre de visiteurs de plus en plus important et protéger ce site naturel. Le parking permet à tous les types d'usagers de stationner gratuitement à proximité de Meneham (voiture, camping-car, bus,...). Un cheminement sécurisé a été prévu pour accéder au site. Une aire de pique-nique et un espace d'accueil avec sanitaires complètent l'offre de services du nouveau parking. La muséographie a également été repensée.

► Coût des travaux : 650 000 €

### Protections dunaires

Face à la constatation des dégradations des dunes de Meneham et de sa végétation, les différents acteurs attachés à la conservation du site ont travaillé ensemble à sa protection. Le projet a consisté à canaliser les cheminements piétons en intégrant les contraintes paysagères liées au site classé. L'ensemble des clôtures mises en place ont ainsi été réalisées très majoritairement en châtaignier non traité pour ses qualités de durabilité naturelle. Les travaux ont été financés par le Conseil Départemental du Finistère. L'entretien des équipements posés sera fait par les équipes de la CLCL en lien avec les associations locales de marcheurs, la commune de Kerlouan et l'office du tourisme.

► Coût des travaux : 55 836 € TTC

### Le chemin d'accès pour les déchets verts de la déchèterie de Lesneven



Face à l'engorgement de la D778 dû à la file d'attente de la déchèterie de Gouerven, des travaux ont été effectués pour permettre une file d'attente spécifique au dépôt de déchets verts. Ces travaux ont été réalisés en octobre 2021.

► Coût des travaux : 54 800€ TTC

### La première phase de travaux de la RD770

La RD770 (environ 13 500 véhicules/jour) assure la liaison entre le territoire et la voie express RN12 d'une part et l'agglomération de Lanerneau d'autre part. Ce projet important pour le territoire, vise à améliorer la sécurité de l'itinéraire, la fluidité de la circulation et l'accessibilité à la voie express. La première phase de travaux s'est achevée en octobre 2021. La seconde phase débutera en mars 2022 jusqu'en octobre 2022.

► Participation aux travaux : CLCL & Ploudaniel : 167 000€ chacun  
Conseil départemental : 12,1 millions d'euros

### Déchèterie de Lanveur à Plouneour

Pour faire face à une hausse constante de fréquentation engorgeant la déchèterie de Gouerven et pour apporter un nouveau service de proximité pour les habitants du littoral, une nouvelle déchèterie a été créée. Elle accueille le public depuis le 25 mai 2021. L'ensemble des flux y sont acceptés (cartons, électronique-électrique, mobilier, bois, métaux, encombrants...). La contenance des bennes étant limitée par rapport au site de Lesneven, les apports sont plafonnés à 1m<sup>3</sup> par usager par jour.

► Coût des travaux : 420 000€ TTC

### Garage communautaire

Le personnel de collecte du service déchets, utilisait un bâtiment en très mauvais état. Il a été décidé de construire un nouveau garage à proximité de la déchèterie, pour une mutualisation de son utilisation pour l'ensemble du personnel. Le projet retenu comprend une zone de garage parking de 600m<sup>2</sup> ainsi que 250m<sup>2</sup> de zone de vie (vestiaires, bureaux). Le bâtiment est équipé de 300m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques produisant une électricité propre injectée sur le réseau d'un équivalent de la consommation électrique de 7 familles/an. La station de lavage est alimentée par une réserve d'eau pluviale de 25m<sup>3</sup> permettant de fonctionner de manière quasi autonome toute l'année pour le nettoyage des camions.

► Coût des travaux : 884 249€ HT

### Réhabilitation château d'eau Lesneven

Une réhabilitation des équipements techniques a été faite ainsi qu'un ravalement extérieur avec intégration de coquelicots symbole d'une bonne qualité écologique du milieu naturel.

► Coût des travaux : 360 000€ TTC

## Ils sont en cours de lancement :

### Programme voirie ZAE (rue Renoir, ...)

Au niveau des Zones d'Activités Économiques, la rue Renoir à Gouerven va être remise en état ainsi que les rues de la zone de Kerbiquet à Plouider.

### Meneham : étude aménagements - parking Est, sécurisation, cheminements,...

Après l'aménagement du parking sud, la remise en état du chemin et la protection des dunes, une étude pour une nouvelle phase d'aménagement va s'ouvrir sur le site pour 2022 et 2023. Les sujets sont nombreux : aménagement du parking de proximité du site (Est), sécurisation des voies d'accès pour éviter les parkings sauvages, meilleure orientation et canalisation des visiteurs avec réaménagement des chemins piétons, ... Les travaux devraient être réalisés pour fin 2023.

# SERVICES À LA POPULATION

Au travers de diverses compétences (enfance-jeunesse, Contrat Local de Santé, prévention) et structures (épicerie solidaire, France services, centre socioculturel,...), la communauté de communes souhaite accompagner les populations dans différents domaines : le numérique, l'équité d'accès aux services des populations, l'accompagnement des parents et des jeunes.

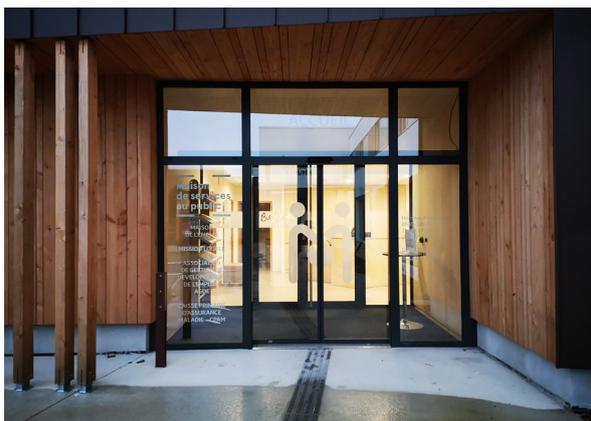
## France services



La Maison de Services Au Public (MSAP) est devenue France Services au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique. Quand vous vous rendez dans une

France services, vous accédez à un service public moderne, qui vous apporte une réponse à visage humain. Au moins deux agents vous accompagnent dans vos démarches administratives et vous accueillent dans un lieu de vie agréable. Au-delà des formalités administratives, vous avez également accès à des postes informatiques en libre-service. Pour résoudre vos démarches les plus complexes, les agents peuvent aussi s'appuyer sur leurs correspondants au sein du réseau des partenaires.

### Les services :



Au siège (Maison de l'emploi)  
12 boulevard des Frères Lumière, Lesneven :

- Mission locale
- Finances publiques
- Association de Gestion De l'Emploi (AGDE)
- Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)
- Agence départementale d'information sur le logement (ADIL)
- Defis Emploi
- habitat : ADIL, Soliha, Emergence



Antenne (Centre Socioculturel Intercommunal)  
2 rue des déportés, Lesneven) :

- Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)
- Conciliateur de justice
- Caisse d'allocations familiales 29 (CAF)
- Cresus-Bretagne
- Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV)
- Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA)
- Caisse d'Assurance et de Retraite et de la Santé Au Travail (CARSAT)
- Maison du couple et de la famille

## Cohésion sociale

Depuis la fin de l'année 2021, l'hôtel communautaire de la CLCL dispose d'un nouvel espace appelé "Espace Co". Ce lieu visible depuis l'extérieur est un lieu collaboratif dédié à la conception de projet, dans le domaine de la cohésion sociale. Il est ouvert aux acteurs du territoire : toutes les structures (professionnelles et bénévoles) qui œuvrent auprès de la population. Si vous souhaitez travailler à la mise en place d'un projet, d'une action. Vous trouverez ici un lieu adapté à la créativité, avec des outils finement choisis. Des créneaux dédiés (visible sur le site [www.clcl.bzh](http://www.clcl.bzh) - rubrique : Espace Co) permettront aux différentes personnes qui le souhaitent de réserver cet espace de travail collaboratif.

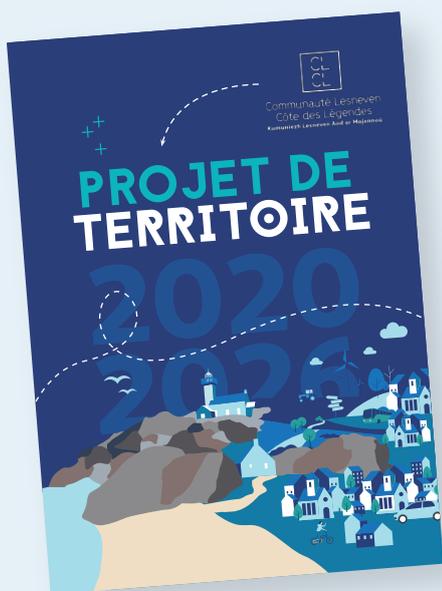


# LE PROJET DE TERRITOIRE

2020-2026

## QU'EST-CE QU'UN PROJET DE TERRITOIRE

*Le projet de territoire est une véritable feuille de route pour la conception de l'action communautaire des prochaines années. C'est un projet politique commun et communautaire né de la concertation entre élus. Il est défini comme un projet « qui détermine les orientations du territoire en matière de développement économique, de cohésion sociale, d'aménagement et d'urbanisme, de transport et de logement, de politique de l'environnement et de gestion des ressources. » Tout au long du mandat, chaque commission thématique travaillera à la déclinaison du plan d'actions en réponse à cette feuille de route qu'est le projet de territoire.*



## PROXIMITÉ

Accompagner les communes et mobiliser les ressources nécessaires pour un équilibre territorial. Assurer des services de proximité pour que l'habitant trouve des réponses localement, dans un souci d'accès aux services et de mobilité.

- Mobilités
- Gouvernance et service public
- Entraide et soutien aux communes
- Communication



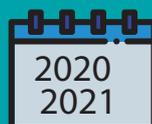
## SOLIDARITÉ

Accompagner les populations dans les différents domaines : numérique, égal accès aux services, accompagnement des parents et des jeunes.

- Cohésion sociale
- Enfance-jeunesse



## CALENDRIER



Oct. - Nov.

2020 → 2021

**DIAGNOSTIC PARTAGÉ DU TERRITOIRE**  
Etat des lieux, analyse, identification des enjeux et des valeurs partagées.  
Validation du diagnostic

Janv. - Mar.

**PLANIFICATION S**  
Définition des or  
élaboration du p

# 4 ENJEUX - 11 THEMES - 22 OBJECTIFS

ALLER VERS

## ATTRACTIVITÉ

S'appuyer sur la qualité du cadre de vie du territoire. Poursuivre l'objectif d'accueil et d'accompagnement des entreprises pour développer des activités qualitatives et diversifiées, génératrices d'emplois dans une optique d'équilibre territorial.

- Développement économique
- Développement touristique



## DURABILITÉ

Conforter le rôle de la CLCL en matière de transition environnementale. Œuvrer à la gestion des algues vertes, celles des assainissements individuels, des déchets ainsi que sur la promotion du tri. Mettre en œuvre le PCAET.

- Qualité du climat, de l'air et de l'énergie
- Qualité des sols et des paysages
- Économie circulaire

## LES FORCES DU TERRITOIRE :

- Le cadre de vie
- L'offre diversifiée de services
- La cohésion sociale et culturelle
- La taille « humaine » de la collectivité
- L'existence d'un bassin de vie à l'échelle du territoire

## LES FAIBLESSES DU TERRITOIRE :

- Prévisions de l'évolution démographique d'ici à 2040 :
  - 6% des moins de 19 ans
  - +2% des 20-64 ans
  - +59% des plus de 65 ans
- Une population vieillissante insuffisamment accompagnée (EHPAD)
- Des logements vacants et dégradés
- Les mobilités sur le territoire
- Le dynamisme des centres-bourgs

2020 - Mars

Avril - Oct.

2021 → 2021

ADOPTION STRATÉGIQUE des orientations et du plan d'actions

FINALISATION DE LA STRATÉGIIE  
Validation politique, formalisation du projet.

→ 2026  
MISE EN ŒUVRE du projet de territoire tout au long du mandat

# ZOOM SUR... L'ENVIRONNEMENT

## Les déchets

Lancée en 2014 sur le territoire de la CLCL la redevance incitative est effective depuis l'année 2019. Suivant la localisation de son logement, l'usager réside soit dans une zone desservie par des Points d'Apport Volontaire (50%) soit collectée en bacs individuels (50%).

### La redevance incitative

#### Le fonctionnement

L'objectif de la redevance incitative est de faire baisser la production d'ordures ménagères en améliorant la qualité du tri pour permettre plus de recyclage et faire prendre conscience de l'importance d'œuvrer en faveur de l'environnement. Pour cela, les usagers utilisent une carte d'accès permettant d'ouvrir les colonnes d'ordures ménagères et d'accéder aux deux déchèteries du territoire. Ce forfait payé par l'usager comprend deux parts :

- Coût fixe correspondant aux coûts incompressibles : fonctionnement du service, achat des camions, carburant, personnel, ...
- Coût d'utilisation correspondant au nombre d'utilisation comprises dans le forfait à l'année - Exemple : pour un foyer de 2 personnes en zone point d'apport volontaire, 24 levées sont incluses.

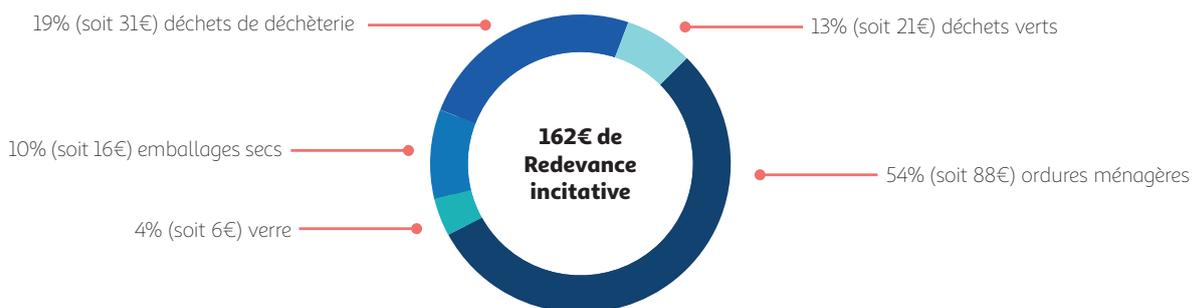
Toute utilisation dépassant le nombre de levées prévues au forfait fait l'objet d'une facturation complémentaire de **1.25€ par levée de 60 litres**. Les recettes et dépenses du service déchets sont gérées dans un budget autonome qui se doit d'être équilibré chaque année.

L'usager est donc favorable à diminuer sa production d'ordures ménagères et d'emballages. Le meilleur déchet reste toujours celui qu'on ne produit pas.

Sur le site internet de la CLCL chaque usager a la possibilité de suivre en temps réel sa production de déchets. Par ailleurs, l'activité du service fait l'objet d'un rapport d'activité annuel détaillé disponible également sur le site.

#### Décomposition du montant de la redevance

En 2022, le montant de la redevance incitative sur notre territoire est de 162€ :



### Des résultats encourageants

#### La production d'ordures ménagères par habitant et par an (en 2020)

Grâce aux efforts de tri et de réduction des déchets, la CLCL dispose d'un ratio de production d'ordures ménagères par habitant parmi les plus bas du Finistère.

#### Quantité d'ordures ménagères collectées/hab (en 2020)



- Communauté Lesneven Côte des Légendes : **145kg/hab**
- Communauté de communes Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime : **149kg/hab**
- Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas : **186kg/hab**
- Pays d'Iroise Communauté : **193 kg/hab**
- Pays des Abers : **192,7kg/hab**

## La production de déchets secs (déchets recyclables) par habitant et par an (en 2020)

Le ratio déchets secs/habitant de la CLCL est parmi les plus élevés du Finistère, ce qui montre les efforts de tri des habitants.



### Quantité des déchets secs collectés/hab (en 2020)

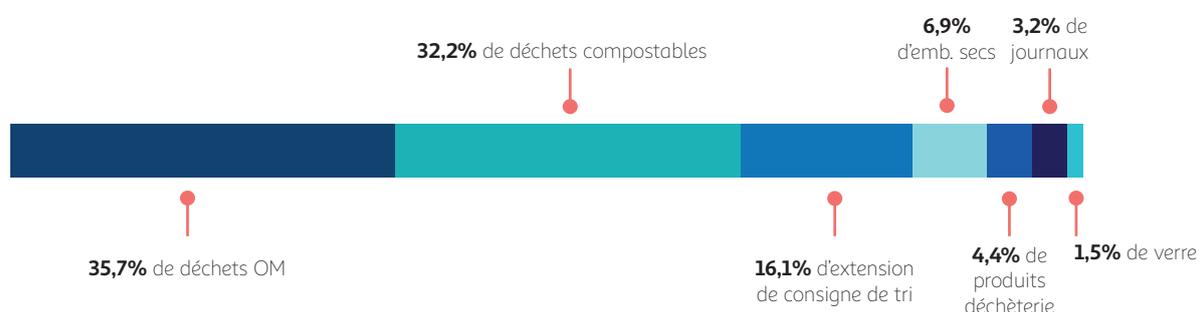
- Communauté Lesneven Côte des Légendes : **58kg/hab**
- Communauté de communes Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime : **48kg/hab**
- Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas : **55,4kg/hab**
- Pays d'Iroise Communauté : **66,2kg/hab**
- Pays des Abers : **40,8kg/hab**

## Des solutions pour mieux trier

### La composition des poubelles

En 2020, une analyse de la composition des poubelles d'ordures ménagères a été menée sur le territoire (avant extension des consignes de tri). Au vu des résultats, on constate que des efforts sur les bons gestes de tri sont encore possible.

► Au vu du schéma 15% de déchets ne sont pas correctement triés et jusqu'à 64,3% de déchets pourraient être mieux triés.



### Le taux de refus

Le centre de tri Triglaz, situé dans la Zone Industrielle de Saint Eloi à Plouédern, est un outil industriel performant, pensé à l'échelle du Nord-Finistère et dimensionné pour valoriser 30 000 tonnes de déchets par an. Les agents du centre de tri et des collectivités effectuent régulièrement des prélèvements d'échantillon du flux d'emballages collectés pour en contrôler le contenu afin de vérifier le respect des consignes de tri.

Malheureusement, de nombreuses erreurs sont encore à déplorer telles que : la présence de produits d'hygiène (couches, lingettes, rasoirs, masques jetables...), de seringues, de résidus alimentaires, de sacs d'ordures ménagères et même d'animaux morts. Ces actes sont clairement des gestes de malveillance qui représentent de véritables risques sanitaires pour les employés du centre de tri.

Pour exemple, en novembre dernier plusieurs salariés du centre de retraitement des déchets ont été intoxiqués, après un départ de feu provoqué par l'explosion d'une batterie au lithium.

Le taux de refus représente le pourcentage de pollution des déchets (déchets non recyclables) déposés au centre de tri. Ces refus représentent un coût non négligeable pour le budget du service déchets. Des actions sont menées par le service pour accompagner les usagers dans l'amélioration des pratiques de tri et faire baisser ce taux.

### Taux de refus (situation à fin septembre 2021)

- Communauté Lesneven Côte des Légendes : **30,94%**
- Communauté de communes Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime : **22,12%**
- Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas : **22,33%**
- Pays d'Iroise Communauté : **20,97%**
- Pays des Abers : **21,84%**

### Trop de masques dans les poubelles jaunes



Au cours de l'année 2021, il a été constaté qu'un bac jaune sur 3 contenait des masques jetables. Par respect pour les agents de collectes et ceux du centre de tri, les masques tout comme les autres produits d'hygiène (mouchoirs, couches...) doivent être jetés dans les poubelles d'ordures ménagères.

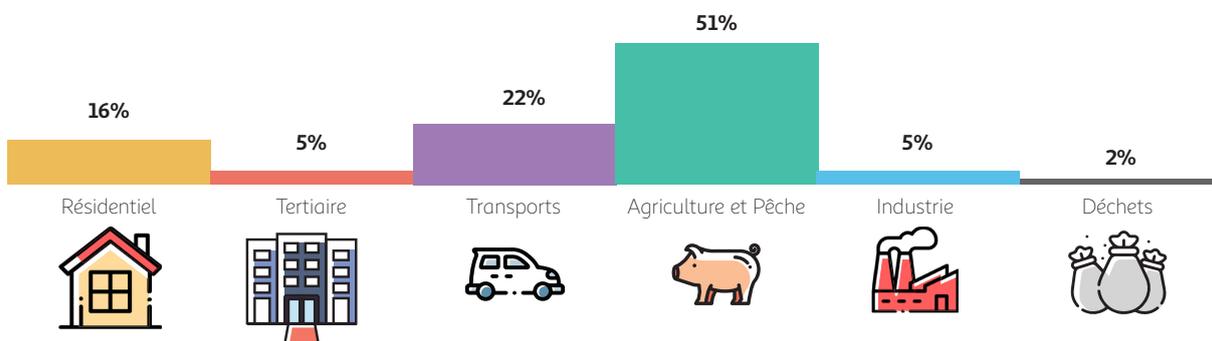


# Le PCAET

Le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) a pour objectifs : l'atténuation (limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'adaptation (réduire la vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique). Il est valable 6 ans avec une réévaluation au bout de 3 ans. Ce projet a été voté par les élus le 15 décembre dernier. Le PCAET, outil de coordination de la transition énergétique, est une obligation pour les établissements intercommunaux de plus de 20 000 habitants.

## Les GES (gaz à effet de serre)

Le territoire de la CLCL émet 221 900 tonnes de GES/an. Ces émissions se décomposent comme suit :



## Le plan d'actions

Le plan d'actions du territoire se compose de 8 axes stratégiques desquels découlent plusieurs actions qui permettront au territoire de répondre aux cahiers des charges du PCAET.



### Un territoire résilient aux effets du changement climatique

- Préservation et valorisation des milieux naturels
- Préservation de la ressource en eau
- Meilleure appréhension du risque de submersion marine

### Soutien à une agriculture et à une alimentation durable

- Promotion de la consommation de produits locaux et de qualité
- Accompagnement des agriculteurs vers des modèles de production peu émetteurs de GES

### Un habitat moins consommateur en énergie

- Soutien à la rénovation de l'habitat
- Sensibilisation aux écogestes
- Des objectifs communs au PLUI-H

### Un territoire économe en ressources

- Démarche G4DEC (économie circulaire)

### Une mobilité sobre et décarbonnée

- Rationalisation de l'usage de la voiture
- Renfort de l'offre de transports en commun
- Développement de l'intermodalité

### Des citoyens sensibilisés et mobilisés

- Formation dans les écoles
- Mise en réseau des acteurs
- Sensibilisation à destination des touristes

### Soutien au développement des énergies renouvelables

- Développement du photovoltaïque
- Développement de la méthanisation
- Développement de l'éolien

### Des collectivités exemplaires

- Rénovation de l'éclairage public
- Consommation responsable
- Rénovation du patrimoine bâti
- Réflexion sur le renouvellement du parc automobile



# TERRITOIRES

## Petites villes de demain

Sous l'égide de la CLCL, les communes de Lesneven et Le Folgoët font parties du programme « Petites villes de demain ». Ce programme est conçu pour accompagner durant six ans, les communes de moins de 20 000 habitants. Il vise à conforter les petites villes des territoires ruraux dans leur statut de ville centre pour que services et commerces restent accessibles à proximité des lieux de vie.

Le programme accompagne les questionnements des élus sur les thèmes de l'habitat, la mobilité, la santé et le vieillissement, la transition énergétique et écologique, la transition numérique, la vitalité commerciale et la fréquentation des centres-villes.

## Aménagement

### Information OPAH / aides aux ménages pour la réhabilitation des logements en matière d'adaptation et énergétique.

Pour permettre à chaque habitant d'obtenir un conseil neutre et gratuit pour tout projet de rénovation de son logement, la CLCL a mis en place le dispositif Tinergie.

En parallèle, depuis début novembre, un nouveau dispositif a été mis en place afin d'accompagner les ménages modestes et très modestes dans leurs projets de rénovation mais également d'adaptation des logements au vieillissement et/ou au handicap. Le bureau d'études SOLIHA a été recruté afin d'accompagner administrativement et techniquement les ménages dans l'obtention des aides à l'amélioration de ces logements.

Les permanences de nos partenaires – Tinergie, SOLIHA, ADIL – se tiennent, sur rendez-vous, à France services à Lesneven, le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois matin et le 4<sup>ème</sup> lundi du mois après midi.

► Plus d'infos : 02 98 33 20 09

## Zone d'activité économique

### Ça bouge à Sant-Alar !

La viabilisation a été achevée et la commercialisation est bien lancée, sur les 22 lots viabilisés, 20 sont commercialisés.

Contact service économie : [economie@clcl.bzh](mailto:economie@clcl.bzh)



© Eurovia - Panoramic Bretagne

## Vitrines des légendes

Portée par l'Association Lesneven & Co, l'ACALL et l'Association des commerçants de Ploudaniel avec le soutien de la CCIMBO, la CLCL et de ses partenaires économiques, la plateforme de e-commerce "Vitrines des Légendes" propose aux commerçants, artisans et producteurs locaux du territoire une solution numérique innovante pour répondre aux besoins de leurs clients. Par le développement de sa solution numérique les associations de commerçants visent à :

- 1 • Renforcer l'attractivité commerciale de la Côte des Légendes : en dotant ses commerces d'une plateforme digitale de dimension communautaire
- 2 • Aider les commerçants, artisans et producteurs locaux à passer à l'ère du numérique et de la vente en ligne
- 3 • Offrir à chaque consommateur le choix de faire ses achats en physique ou à distance : en deux clics ou à deux pas, en privilégiant ainsi le consommateur local et les circuits courts

Ce projet, soutenu par la Banque des Territoires dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, a obtenu une subvention de 20 000 € pour sa mise en route.

### Le site web vitrinesdeslegendes.bzh

Le site regroupe déjà de nombreux commerces du territoire. Ces derniers sont catégorisés comme suit : alimentaire, habillement, artisan, culture, commerces de détail, santé - bien-être ou encore restauration. Chacun des commerçants/artisans présent sur le site est accompagné et a reçu une formation pour pouvoir gérer le contenu de sa page (photo, texte) et vendre ses produits.

La pandémie a encouragé la vente en ligne par le "click and collect". Le développement du site Vitrine des légendes, vous permet ainsi, en tant qu'utilisateur, de visualiser et d'acheter à distance les produits vendus dans les commerces du territoire.



### Un exemple : le commerce Nêmo, présent sur le site dans la catégorie "Commerces de détail".

Situé à Lesneven, ce commerce propose du mobilier et de la literie. Des tables, des buffets, tables de salon, canapés, des étagères, chaises... dans le style industriel ou plus classique, ou encore de la literie. Leur slogan : "Pas de promo mais des prix". Une visite s'impose.

Vous êtes un commerçant/artisan du territoire et souhaitez en savoir plus sur le dispositif et être présent sur la vitrine en ligne contactez : [contact@lesnevenandco.fr](mailto:contact@lesnevenandco.fr)

# TOURISME

## La Fabrique d'Imaginaire

La Fabrique d'Imaginaire est un projet culturel et artistique créé en 2018 grâce à l'énergie et l'imagination d'élus et d'habitants de la Côte des Légendes avec l'envie commune de fabriquer et raconter des histoires ! Ouverture, convivialité et fantaisie sont ses mots d'ordre. Son objectif n'est autre que de faire de la Côte des Légendes une vraie usine à rêves en faisant tourner à plein régime les mécaniques de l'imagination. Comment ? La Fabrique d'Imaginaire vit et se développe grâce à la présence d'artistes et de compagnies toute l'année sur le territoire.

### Les P'tites Fabriques

Une fois par mois durant l'été, l'automne et l'hiver, un spectacle dans un lieu de patrimoine intimiste et souvent méconnu.

► Depuis 2018 : 20 spectacles, 1103 spectateurs, 12 communes animées, 52 artistes associés

### La Grand'Fabrique de l'Imaginaire



Pour sa 1<sup>ère</sup> édition, La Grand' Fabrique de l'Imaginaire se déroulera les 20, 21 et 22 mai 2022 à Lesneven et Guissény.

Au programme : tous les arts et de nombreuses initiatives locales se rencontrent pour faire bouillonner l'imaginaire des spectateurs !

### Les Ribin de l'Imaginaire

Tous les printemps, deux œuvres d'art créées par des équipes artistiques réinventent les légendes de deux communes de la Côte des Légendes.

► Depuis 2019 : 6 œuvres créées sur 5 communes, 10 artistes associés, plus de 300 élèves sensibilisés

Volet visuel de La Fabrique d'Imaginaire, **Les Ribin' de l'Imaginaire** mêlent découverte patrimoniale et artistique. Entre terre et mer, habitants et visiteurs de la Côte des Légendes peuvent découvrir chaque année deux nouvelles œuvres d'art aux abords des sentiers de randonnée ! Les Ribin' de l'Imaginaire réinventent les légendes de nos territoires et proposent de découvrir le patrimoine local de manière originale en se dégourdisant l'esprit et les jambes !

En 2021 : *Mean ar Chaz*, de Charles Eckert (ASFELD,08) à Plounéour-Brignogan-Plages. On raconte qu'un jeune chat s'est perdu dans la Baie de Goulven. Une bernique aurait été la cause de sa perte ! Saurez-vous retrouver ces deux protagonistes dans l'œuvre de Charles Eckert ?

#### Art & collectif

La force des Ribin' de l'Imaginaire : choisir les projets artistiques de manière participative et locale. Ici, le jury de Plounéour-Brignogan-Plages était composé d'élus locaux, d'associations de randonnées et d'acteurs du territoire. Ils ont à l'unanimité choisi le projet de Charles Eckert parmi les 42 dossiers reçus. L'artiste a ensuite pu présenter son travail aux élèves et aux habitants.



© Tourisme Côte des Légendes, 2021

► En 2022, nous plongerons dans les légendes méconnues du château de Trébodennic à Ploudaniel et de la baie de Goulven. Rendez-vous au printemps pour découvrir les œuvres dans ces deux endroits magnifiques et mystérieux de la Côte des Légendes !

Le **XV des Légendes**, magazine d'information de Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL) 12, boulevard des Frères Lumière, 29 260 Lesneven 02 98 21 11 77 | contact@clcl.bzh | www.clcl.bzh

 facebook.com/clcl.bzh

La CLCL regroupe les communes de Goulven, Guissény, Kerlouan, Kernilis, Kernouës, Lanarvily, Le Folgoët, Lesneven, Ploudaniel, Plouider, Plounéour-Brignogan-Plages, Saint-Frégant, Saint-Méen, Trégarantec.

**Directeur de la publication :** Claudie Balcon présidente

**Rédaction :** Service communication - communication@clcl.bzh

**Texte en breton :** office de la langue bretonne

**Photos :** CLCL ou mention

**Conception et réalisation :** Service communication - communication@clcl.bzh

**Impression :** Imprimerie du Commerce

**Tiré à :** 13 000 exemplaires

**Périodicité :** biannuel

